

Lutter contre la privatisation des soins de santé Mettre fin à la soumission en régime de concurrence dans les soins à domicile

Destinataires : Toutes les sections locales SCFP des soins à domicile et les sections locales touchées par les RLISS

**Expéditeurs : SCFP-Ontario
Conseil des syndicats d'hôpitaux de l'Ontario (CSHO)**

À la fin de janvier 2008, le ministre ontarien de la Santé et des soins de longue durée a annoncé l'imposition d'un moratoire temporaire sur la soumission en régime de concurrence dans le secteur des soins à domicile, le temps que le ministère réalise une révision interne du processus d'attribution de contrat.

C'est la deuxième fois en 4 ans que le ministre ordonne la suspension du processus afin de revoir un modèle qui manifestement ne fonctionne pas et ne convient pas aux Ontariens.

Depuis que la soumission en régime de concurrence a été adoptée au milieu des années 90, les entreprises à but lucratif ont pris possession du secteur des soins à domicile dans l'ensemble de la province. Les agences sans but lucratif qui étaient responsables de la prestation de la plus grande partie des soins à domicile et des mesures de soutien aux collectivités ont presque toutes été éliminées par le modèle de soumission en régime de concurrence. Pendant ce temps, les coûts des soins à domicile ont augmenté, les services et les soutiens ont décliné et les salaires et conditions de travail des travailleurs du secteur se sont considérablement détériorés.

Pendant que le ministre effectue une fois de plus une révision d'un modèle de concurrence qui ne fonctionne pas, nous avons une nouvelle occasion de bâtir un système de soins à domicile public et sans but lucratif. Notre objectif est d'agir rapidement pour organiser une campagne SCFP à l'échelle de la province, une campagne centrée sur les travailleurs des soins à domicile de nos collectivités et sur leurs demandes :

1. Des audiences publiques provinciales sur la soumission en régime de concurrence.
2. La fin de la soumission en régime de concurrence dans le secteur des soins à domicile.
3. Un modèle de soins à domicile public, sans but lucratif, intégré et coopératif pour l'Ontario, un modèle capable d'améliorer les soins et les services aux patients et les conditions de travail des travailleurs de première ligne.

Cette campagne constitue une importante bataille contre la privatisation en Ontario. Mettre fin à la soumission en régime de concurrence dans les soins à domicile est essentiel si nous voulons bloquer la privatisation des hôpitaux, des soins de longue durée et des services sociaux communautaires. Cette campagne provinciale comprendra des conférences de presse au cours desquelles nous annoncerons le lancement d'une ligne 1-800 destinée aux patients et aux travailleurs et la tenue d'assemblées publiques locales organisées en collaboration avec la Coalition ontarienne de la santé.

D'autres informations seront communiquées à toutes les sections locales SCFP des soins à domicile, des hôpitaux et des services sociaux touchées par les RLISS à l'occasion d'une conférence téléphonique qui aura lieu le lundi 3 mars à 19 h (il faut appeler au 1-800-786-6596).

En toute solidarité,



Sid Ryan
Président, SCFP-Ontario



Michael Hurley
Président, CSHO